

LIVRET D'ACCUEIL

FORMATION CONTINUE

L'APPRENANT



**STRATÉGIE
ENTREPRISES**

www.lecolededesign.com

INTRODUCTION

Suivre une formation est toujours **une étape particulière** dans son parcours professionnel. C'est un déclic qui débouche sur un nouvel élan. En revanche, cela exige évidemment un effort pour **s'extirper de son quotidien**. C'est parfois un choc déstabilisant, qui remet en question ses certitudes ou ses habitudes. C'est aussi **une respiration, un temps pour prendre du recul et s'enrichir** ; un temps pour soi. Quoi qu'il en soit, c'est un moment d'ouverture et de partage avec les autres. Se former est donc une **expérience de transformation qui exige un engagement personnel**.

Par ailleurs, vous découvrirez lors de votre formation que le **design** est une discipline qui vise à **créer des produits et des services pour des utilisateurs**. Cette discipline cherche à proposer des expériences nouvelles. C'est dans cet esprit et conscient de votre engagement que nous vous proposons de **vivre au sein de notre école une expérience singulière et enrichissante** qui débouche pour vous vers des horizons nouveaux.

Jean-Luc Barassard
Directeur du service Stratégie entreprises

SOMMAIRE

MODALITÉS PRATIQUES (P. 2)

- › [Accès](#)
- › [Hébergements & restauration](#)

DESIGN EXPERTISE BY L'ÉCOLE DE DESIGN NANTES ATLANTIQUE (P. 5)

- › [Notre approche du design](#)
- › [Notre approche pédagogique](#)
- › [Notre offre de formation professionnelle](#)

RÈGLEMENT INTÉRIEUR (P. 8)

ÉVALUATION DE QUALITÉ DE LA FORMATION (P. 10)

CONTACTS (P. 11)

MODALITÉS PRATIQUES

Avant la formation, un lien vers le questionnaire d'auto-positionnement vous sera envoyé. Il sera transmis au formateur pour ajuster le contenu de sa session de formation.

Pour les personnes en situation de handicap merci de contacter Karine Lorient au 02 51 13 89 59 ou par mail k.lorient@lecolededesign.com

Votre espace Web

Une fois inscrit à une session de formation, vous recevrez par e-mail un lien, un identifiant de connexion et un mot de passe afin d'accéder à votre espace Web. Cet espace vous permettra de téléverser et retrouver vos documents (sessions de formation, accès école, devis signés, convention...).

Convocation

14 jours puis 7 jours avant la formation, vous aurez une convocation par e-mail, précisant le lieu, les horaires et diverses informations sur votre formation.

Ouverture des locaux

De 8h30 à 18h30

Selon le site de la formation, un code d'accès vous sera fourni.



MODALITÉS PRATIQUES

La Digital Design Factory
- 9 rue Alfred Kastler – 44300 Nantes

ACCÈS

- › BUS : C6 (arrêt Chantrerie)
75 (arrêt Chantrerie)
E5 (arrêt Polytech puis 5 min à pied)
- › VOITURE : Parking gratuit sur place.
- › VÉLO : Stationnement spécifique prévu.

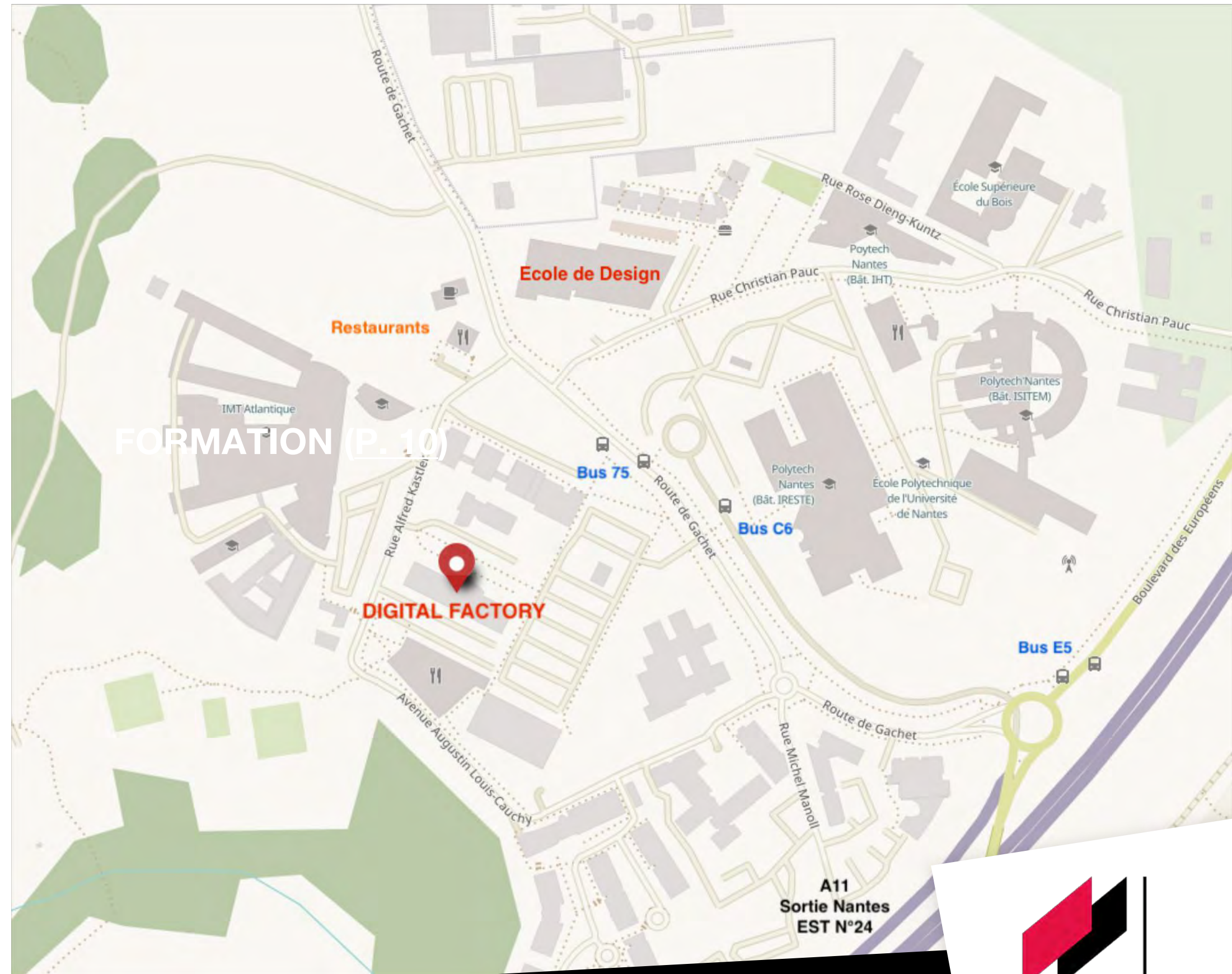
CONTACTS

En cas de problème,
n'hésitez pas à nous joindre :

Standard : +33 (0)2 51 13 50 70

Laura SEVO : +33 (0)2 51 13 89 50
+33 (0)6 17 31 06 60

Stéphanie LANDAIS : +33 0(2) 53 52 60 05
+33 (0)6 89 08 43 70



MODALITÉS PRATIQUES

HÉBERGEMENTS

Accessible en bus C6 depuis L'École de design Nantes Atlantique

- › [L'hôtel de Bourgogne](#) (centre ville)
- › [Hôtel l'Abat-jour](#) (centre ville)
- › [Beaujoire Hôtel](#) (quartier Beaujoire)
- › [Brit-hôtel Nantes Beaujoire « l'Amandine »](#) (quartier Beaujoire)
- › [Appart city Nantes Centre](#) (centre ville)
- › Autres hôtels : [office du tourisme de Nantes](#)

RESTAURATION

A proximité de L'École de design Nantes Atlantique

- › [Carré Gourmand](#)
- › [Caffé Roma](#)
- › Cafétéria des étudiants de l'école (apporter son repas)



L'École de design Nantes Atlantique se charge en général de réserver un restaurant pour le groupe d'apprenants à proximité du lieu de formation.

Cette proposition n'est pas obligatoire, l'accès à la cafétéria des étudiants de l'école est possible et des micro-ondes sont mis à disposition.

Le repas est à la charge de l'apprenant.

DESIGN EXPERTISE BY L'ÉCOLE DE DESIGN

Fondée en 1988, L'École de design Nantes Atlantique est localisée sur le campus technologique d'Atlanpole La Chantrerie, situé au Nord-Est de Nantes (France) depuis 1998 et dans le Quartier de la Création sur l'Île de Nantes depuis 2013.

Notre métier principal est [l'enseignement du design par la voie scolaire, par l'alternance ou dans le cadre de la formation continue](#), avec près de 1600 étudiants à la rentrée 2020 et presque 1000 apprenants pour la Formation Continue. École professionnelle, l'établissement a construit un programme pédagogique en forte interaction avec l'entreprise sous différentes modalités : stages, alternance, partenariats et **formation continue**.

NOTRE APPROCHE DU DESIGN

« Le DESIGN est un processus de réponse à des problématiques stratégiques qui crée de l'innovation, contribue au succès des entreprises et offre une meilleure qualité de vie à travers des produits, des systèmes, des services et des expériences innovantes. »

Définition officielle de la World Design Organisation
(anciennement International Council of Societies of Industrial Design) ; 2015



DESIGN THINKING BY L'ÉCOLE DE DESIGN

NOTRE APPROCHE PÉDAGOGIQUE

L'École privilégie toujours la pédagogie **par le projet**, l'objectif étant de mettre en pratique les connaissances qui vous sont transmises et de les expérimenter et ce afin que vous acqueriez les 2 aspects suivants :

- › **User Centric** : apporter des fondamentaux du design, les méthodes et les techniques pour être en mesure de concevoir des expériences et des produits ;
- › **Soft Skills** : trouver une posture personnelle nouvelle tant sur les projets qu'avec vos équipes pour développer le collaboratif.

Cette méthode pédagogique, menée sous la conduite d'un expert métier, vous permet **d'oser changer de posture** par rapport à la démarche **d'innovation** et de mieux s'imprégner de l'esprit design.



DESIGN THINKING BY L'ÉCOLE DE DESIGN

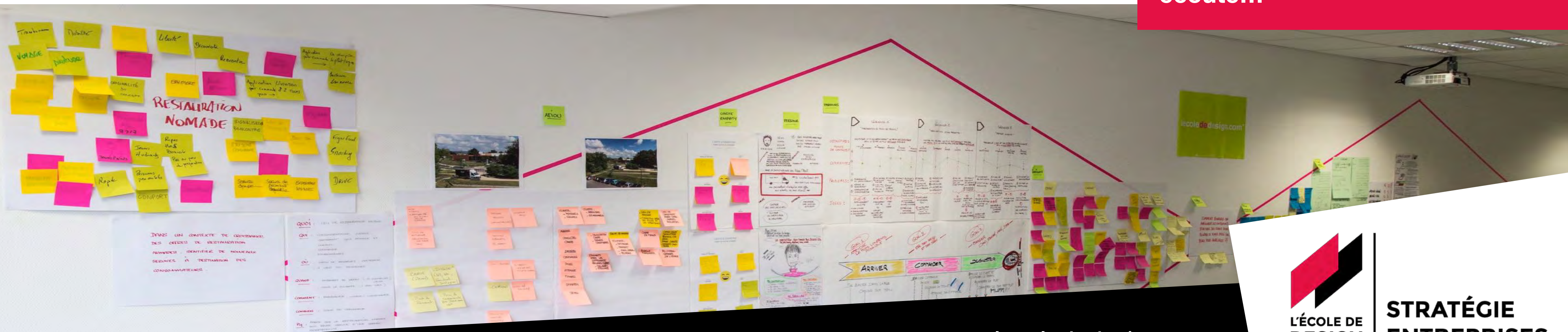
NOTRE OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

- › [Découvrir le Design Thinking \(e-learning\)](#)
- › [Animer des ateliers de créativité](#)
- › [Design de services](#)
- › [Innovation d'usage](#)
- › [Observer les usagers](#)
- › [Utiliser la facilitation graphique](#)
- › [Créer des interfaces mobiles avec Sketch](#)
- › [Prototyper et tester vos idées](#)
- › [Parcours Faciliter une démarche de Design Thinking](#)

Retrouvez [ICI](#) la présentation de nos principaux intervenants.

LE PROCESSUS DU DOUBLE DIAMANT

Le but est d'ouvrir les champs des possibles et favoriser le développement des soft skills : créativité, intelligence collective, construction des imaginaires et écoute...



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

L'École de design Nantes Atlantique est une école privée technique supérieure régie par la loi 1901. Son conseil d'administration, élu en assemblée générale, est responsable de sa gestion.

Le présent règlement régit l'ensemble des dispositions applicables aux apprenant-e-s de la formation continue.

ART. 1 - CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Les personnes étant dans l'enceinte de l'établissement doivent se conformer aux règles de sécurité incendie, ils doivent participer aux exercices d'évacuation selon les consignes qui leur seront données. Les règles de sécurité et d'évacuation des locaux en cas d'alerte doivent impérativement être respectées.

La sécurité est l'affaire de tous. Les consignes d'évacuation incendie affichées dans toutes les salles, et celles concernant l'utilisation des machines de l'atelier maquette, doivent être scrupuleusement respectées. Les boîtiers rouges et verts (sorties d'urgence) ne doivent en aucun cas être actionnés en dehors du caractère d'urgence pour lequel ils sont prévus (incendie par exemple).

ART. 2 - CONSIGNES EN CAS D'ACCIDENT

En cas d'urgence, vous devez appeler le numéro de téléphone affiché sur la porte de la salle de formation qui vous indique la procédure à suivre. Votre interlocuteur interviendra ou fera intervenir une personne pour assurer les premiers secours. Une boîte à pharmacie et un défibrillateur (DAE) sont à votre disposition, leur localisation est indiquée sur l'affiche de la porte de la salle.

ART. 3 - ASSURANCES

Chaque apprenant doit souscrire, pour toute la durée de la formation, les assurances nécessaires, et notamment une assurance de responsabilité civile.

ART. 4 - ABSENCES ET RETARDS

L'apprenant reçoit une convocation précisant les horaires de début et de fin des journées de formation. Il est tenu de les respecter, l'intervenant est en droit d'accepter ou de refuser un retardataire qui se présenterait à lui. En cas d'absence à une journée de formation, l'apprenant transmet cette information à la chargée de développement de la formation par e-mail.

ART. 5 - COMPORTEMENT

Une tenue vestimentaire et un comportement corrects sont naturellement exigés aussi bien dans les locaux de l'école que durant les missions en entreprise et doivent être conformes à ce qui se passe lors d'une relation de travail où l'on est en contact avec le public. La plus stricte neutralité politique et confessionnelle doit être observée. Aucune discrimination raciale ou sexuelle n'est admise au sein de l'École.

ART. 6 - LOCAUX D'ENSEIGNEMENT

L'école utilise différents bâtiments pour organiser les formations qu'elle dispense. Elle informe l'apprenant par une convocation du lieu où s'effectuera la formation et son accueil.

Aucune présence étrangère n'est permise dans les locaux sans autorisation expresse de l'école.

Les véhicules des apprenants doivent être stationnés sur les places de parking marquées au sol (en respectant les emplacements réservés aux personnes handicapées, les voies de circulation, les accès pompiers et places de livraison). L'école décline toute responsabilité quant au vol ou détérioration concernant les véhicules des apprenants.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ART. 7 - INTERDICTIONS

Conformément à la loi, il est interdit de fumer (cigarettes et cigarettes électroniques) dans l'enceinte de l'établissement et les locaux, y compris dans les patios, espaces verts et passerelle.

Il est interdit de monter sur le toit de l'école.

Il est interdit de laisser tout objet pouvant gêner le passage, afin de garantir la sécurité (notamment en cas d'évacuation).

Il est interdit d'utiliser des rollers ou skateboards dans les couloirs.

L'utilisation de matériel informatique en cours, si non expressément autorisée par l'enseignant, est interdite. L'utilisation du téléphone portable pendant un cours est interdite.

ART. 8 - RESTAURATION ET CAFÉTÉRIA

L'école propose d'aller déjeuner dans un restaurant à proximité. Cette proposition n'est pas une obligation de l'apprenant. Il peut choisir un autre lieu ou une autre forme de restauration.

La cafétéria des étudiants est mise à disposition pour déjeuner. L'utilisation de cette cafétéria est sous l'entière responsabilité des étudiant-e-s et des apprenant-e-s qui devront nettoyer les micro-ondes mis à leur disposition. En cas de non respect des règles d'hygiène, les micro-ondes seront supprimés. L'introduction et la consommation de boissons alcoolisées et de substances stupéfiantes sont strictement interdites.

ART. 9 - TRI DES DÉCHETS

Des bennes (cartons et tout-venant) sont mis à disposition des usagers de l'école sur le parking (côté atelier machines). Tous les encombrants doivent y être déchargés. Les poubelles des salles de cours et des ateliers sont prévues pour les déchets tout-venant non encombrants.

Des collecteurs (cylindres jaunes) situés à côté de l'infirmierie et du photocopieur « étudiants » sont également disponibles pour la collecte et le recyclage des papiers.

ART. 10 - DROIT À L'IMAGE

Chaque apprenant peut accorder à l'école le droit d'utiliser son image fixe ou audiovisuelle dans le cadre de publication faisant la promotion de la formation continue de l'école. L'apprenant doit pour cela signer un accord disponible auprès du formateur.

ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE LA FORMATION

> **Chaque session est évaluée** de manière formative (QCM, questions/réponses, mises en situations, etc.) ou de manière sommative pour les certifications afin d'attester du niveau de compétences acquis en fin de formation.

En fin de formation, nous demandons également à l'apprenant de remplir un questionnaire de satisfaction sur la session de formation.

Un questionnaire d'évaluation des transferts de la formation sur leur environnement professionnel est adressé à chaque apprenant deux mois après la fin de formation.

> **Vous recevez, en fin de formation,** l'attestation de fin de formation et une copie de la feuille d'émargement sur demande.



VOTRE ÉQUIPE

DESIGN THINKING BY L'ÉCOLE DE DESIGN

Formation continue

Atlanpole la Chantrerie

Rue Christian Pauc - BP 30607

44306 Nantes cedex 3 - France

www.lecolededesign.com

Suivez-nous sur 

Suivez-nous sur 

L'ÉQUIPE

Jean Luc BARASSARD
Directeur Stratégie entreprises
jl.barassard@lecolededesign.com
+33 (0)2 51 13 50 70
+33 (0)6 23 82 34 23



Laura SEVO
**Chargée de développement
de la formation continue**
l.sevo@lecolededesign.com
+33 (0)2 51 13 89 50
+33 (0)6 17 31 06 60



Stéphanie LANDAIS
**Chargée de développement
de la formation continue**
s.landais@lecolededesign.com
+33 (0)2 53 52 60 05
+33 (0)6 89 08 43 70



Nathalie COURRÈDE-PINEL
Assistante de la formation continue
n.courrede-pinel@lecolededesign.com
+33 (0)2 51 13 50 83



www.lecolededesign.com



**STRATÉGIE
ENTREPRISES**